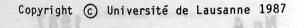
CAMERS

INFRARTEMENT DES LANGUES ET DES SCE

Les Cahiers du DLSL (ISSN 0256-1565) sont une publication du Département des Langues et des Sciences du Langage de l'Université de Lausanne (Faculté des lettres; Faculté des sciences sociales et politiques; Division spécialisée de neuro-psychologie, CHUV) avec la collaboration de l'EPFL



Le sujet et son enonciation

Département des langues et des sciences du langage p.a. Faculté des lettres Bâtiment des Facultés de Sciences Humaines II Université de Lausanne 1015 Lausanne

SOMMAIRE

Claude Calame

Introduction

Claude Calame

Le sujet de l'énonciation : quelques réflexions liminaires

Jean-Michel Adam

Enonciation et textualité.

Les connecteurs : l'argumentation dans le texte

Jean Prod'hom

Du pronom personnel au sujet de l'énonciation en passant par la personne : à propos des <u>Dialogiques</u> de Francis Jacques

Jean-Daniel Gollut

L'énonciation du récit de rêve

Jean-Claude Coquet

Instances d'énonciation et modalités : "Le Loup et l'agneau" de La Fontaine

Remi Jolivet

Le "sujet" dans la théorie linguistique d'Antoine Culioli

Anne-Claude Berthoud

Le sujet d'énonciation à la frange de la linguistique et de la psycholinguistique

Mortéza Mahmoudian

Le linguiste, usurpateur du "je" ?

Marie-Jeanne Borel

"Le sujet, qu'est-ce que c'est ?"

1 La meilleure description de ceci n'est, bien sûr, pas linguistique, mais anthropologique. Voir: Jeanne Favret-Saada: Les mots, la mort, les sorts (Gallimard, 1977).

NOTES

- 2 Pour une esquisse de cette position, voir R. Martin 1985: 320.
- 3 "On appellera anti-Univers l'ensemble des propositions qui, quoique fausses en t°, auraient pu être vraies ou que l'on imagine telles, ce qui revient à dire qu'il existe des mondes contrefactuels où elles sont vraies" (Martin 1983: 38).
- 4 La première de ces "choses importantes" notée par le journaliste est la suivante: "Oui, la Suisse a "quand même une vocation humanitaire" (admirable <u>quand même</u>!)". Comme quoi, les connecteurs n'intéressent pas que les linguistes!...

des expressions and expression of the a conservation of the Linguistical france is a conservation of the mestar barrier is Linguist, 1 1920, a Conservation Facture 11, substance interest assistantly from there as for the costs for the formation ender.

MARTIN, R. 1995) "Argumentation et stmantique des mondes possibles MARTIN, R. 1995) "Argumentation et stmantique des mondes possibles distributionale de Philos phile de 155, "asc, 4, Farty Philos MOSCIMER, J. 1985: Argumentation ni conversitions billmant foi made Bragdalitave du discours Paris sutter. MER, 8, 3530: Semantique du discours Paris sutter. MER, 8, 3530: Semantique du discours ve et argumentation. Eliter 1 inguiser gue francaign no 7. Universite de Cante. Simple 5 1930: Semantate et gradmatre de Saste, Hellerite de Paris Sumark, 5, 1930: Semantate et gradmatre de Saste, Hellerite de Paris DU PRONOM PERSONNEL AU SUJET DE L'ENONCIATION EN PASSANT PAR LA PERSONNE : A PROPOS DES *DIALOGIQUES* DE FRANCIS JACQUES

Jean PROD'HOM Université de Lausanne

reacts decours tender in their of tente an electric de can there a

Ce qu'on cherche, on le trouve; c'est ce qu'on néglige qu'on laisse échapper. Créon

Introduction

Sous l'oeil attentif des sciences empiriques, de leurs microscopes et leurs modèles, le sujet vivant, j'entends la personne, assez vite se transforme en objet. Les sciences qui ont l'homme pour objet le savent et à plusieurs reprises ont manifesté leur désarroi en signalant l'aporie. La linguistique, en tant qu'elle est une discipline empirique, fait subir au sujet cette même transformation; elle se propose un jour d'étudier le sujet et son énonciation; le lendemain, verticales et horizontales répartissent au tableau noir les aspects du sujet devenu objet : énonciateur et destinataire, locuteur et allocutaire, narrateur et narrataire : le sujet s'est envolé, il ne réapparaîtra plus. Ailleurs, sur d'autres tableaux noirs et sous d'autres points de vue, d'autres verticales et d'autres horizontales répartissent d'autres aspects de ce même objet : individu, élément d'un tout, membre, représentant, sujet social ou sujet familial.

Le sujet est-il cet objet circonscrit sur les tableaux noirs ? Se laisset-il saisir et décrire de la sorte ou s'échappe-t-il à chaque fois qu'on veut l'objectiver ?

the court another the second second second find and the prove the second find

Dialogiques

Prod'hom

On pourrait certes penser qu'il n'y a pas lieu aujourd'hui de réfléchir à ce qu'est une personne, en arguant comme certains positivistes que cette question est à l'origine de quantité de pseudo-problèmes métaphysiques, c'est-à-dire de faux problèmes; mais on pourrait aussi tenter de tenir un discours qui réévalue cette notion et qui fournisse une nouvelle cohérence au sujet et à son expérience, en tenant compte de ce que les sciences empiriques, et notamment la linguistique de l'énonciation ont posé au tableau noir.

Francis Jacques tente, je crois, de tenir un discours de ce type : qu'advient-il de la personne (et de l'autre qui est en face d'elle) lorsque le philosophe prend au sérieux les enquêtes et les résultats des linguistes de l'énonciation; quelle conception non désuète est-il possible que nous nous fassions de la personne :

> Alors que l'effort de la science vise à construire un langage autonome, offrant une intelligibilité de type opératoire, et engendrant des significations par son seul mode de fonctionnement, l'effort philosophique est autrement orienté. Il reste enraciné dans les ressources de la langue d'usage, qui est la métalangue universelle. Le philosophe vise à articuler une interprétation de l'expérience dans son ensemble (1982, p.13).

Le vocabulaire "mixte" de Jacques illustre ce qui précède : d'une part une série de termes, locuteur, allocutaire, énonciateur, définis opératoirement par les linguistes, d'autre part une série de termes philosophiques appartenant à "la langue d'usage", personne, autrui, sujet, qui articulent "l'expérience dans son ensemble" en donnant sens et cohérence à la première série.

Francis Jacques avertit dans l'Avant-propos de ses <u>Dialogiques</u> (1979, p.7) que chacune des cinq Recherches qui composent le volume "procède d'une interrogation spécifique et gravite autour d'un thème"; il ajoute que chacune est "le segment d'un unique itinéraire, au fur et à mesure que se

tout, andre, representent, sujet statist ou suder fastiat.

forgent les instruments conceptuels nécessaires à la résolution des problèmes"; j'aimerais ici "dessiner" cet itinéraire, plus particulièrement présenter l'origine de celui-ci, son rendez-vous qui à tous les égards le conditionne. Préalablement je rappellerai deux conceptions historiques du sujet que l'itinéraire de Jacques rendra caducs.

Le rationalisme du XVIIème siècle et Otto Neurath

Descartes et les rationalistes ont fait un grand honneur au sujet et à ses pouvoirs. Le sujet cartésien est substance autonome; centré sur lui-même, il ne saurait rencontrer l'autre comme sujet existant; la "première personne" et son entendement sont sans second, qu'il y ait un autre sujet en face de lui n'importe pas. Les paroles et les pensées adressées ne sont que les parures inessentielles d'un entendement partagé.

Voyez la monade leibnizienne, elle n'a ni porte ni fenêtre; en son sein et dès son origine y sont représentées ou enveloppées les autres monades et la totalité de son et de leur parcours. Il n'y a rapport entre telle et telle monade que par Dieu et l'harmonie préétablie.

"Excès d'honneur", écrit Jacques, le sujet n'est pas une substance solitaire et autonome; le sujet n'est pas sans second.

Les Membres du Cercle de Vienne, dans leur ambitieux programme de fonder une Science unifiée et d'en expliciter la méthode, ont rencontré le problème de l'existence d'autrui; ce problème est né chez les empiristes logiques de la difficulté de donner un sens communicable et vérifiable aux énoncés protocolaires, qui constituent la base sur laquelle les théories sont confirmées ou infirmées. La connaissance d'autrui semble en effet nécessaire pour asseoir la compréhension intersubjective des énoncés protocolaires (ou énoncés d'observation); dès lors, comment garantir que l'autre savant fait la même expérience perceptive que moi ? Carnap avait réglé la question d'un coup de rasoir : les énoncés d'observation n'ont pas besoin de vérification, "je vois une table dans la chambre" est ana-

Dialogiques

logue à "il y a une table dans la chambre".

Conscient des difficultés, Neurath proposa une solution radicalement physicaliste prenant en compte l'existence du sujet de l'observation; il lui semblait nécessaire en effet de mentionner au sein même des énoncés protocolaires l'observateur comme le temps et le lieu de son observation, mais de façon spécifique : en neutralisant l'énonciation et en fournissant un commentaire descriptif du cadre spatio-temporel, en éliminant les indicateurs de personne "je" et "tu" et les déictiques "ici" et "maintenant" : En proclamant que les termes d'"ici" et de "maintenant" peuvent être en principe remplacés par les définitions des places et des mouvements, nous évitons une grande quantité de pseudoproblèmes (1934, p.102).

Neurath se propose donc de faire "monter" les marques de l'acte <u>hic et nunc</u> de l'énonciation dans l'énoncé en leur faisant subir une modification : "je" devient le nom de tel ou tel individu, Otto Neurath par exemple, "ici" et "maintenant" des coordonnées spatio-temporelles. Le nom d'Otto Neurath désigne alors rigidement un corps, un individu particulier qui peut être ultérieurement décrit par des prédicats physiques. Un énoncé d'observation bien formé prend la forme suivante :

Protocole d'Otto à 3h17 mn [l'expression de la pensée d'Otto était à 3h16 mn : (dans la chambre à 3h15 mn, il y avait une table observée par Otto)] (1932, p.93).

bitter de frankre es sin far's standeler far stande

L'état de chose ainsi décrit par ce type d'énoncé perdait l'équivocité due aux indicateurs de personne, tout en prenant en compte le sujet de l'observation, devenu chose du monde, comparable à d'autres choses du monde, l'observateur dès lors inscrit sur des fiches comme variable physicochimique.

Je soupconne même Neurath d'avoir rêvé d'éliminer de la langue, par un acte exprès, les indicateurs de personne.

Selon Jacques, les philosophes de tradition cartésienne ont fait trop d'honneur au sujet-substance sans besoin d'un vis-à-vis, les philosophies anglo-saxonnes ont eu le tort d'aligner le sujet sur les choses du monde. Eviter ce double écueil, telle est l'ambition de Jacques : le sujet n'est ni condamné au solipsisme, ni à être une chose du monde; le sujet est une personne en relation avec d'autres personnes dans le monde, il se constitue dans et par une relation.

Des pronoms personnels à la personne

Francis Jacques partage le postulat du Mouvement analytique selon lequel "la question du langage n'est pas une question philosophique <u>inter alia</u>, mais leur préalable obstiné" (1979, p.68) : l'être se dit par et dans le langage, il en va de même pour l'être du sujet. Il pense par ailleurs que toute philosophie digne de son temps se doit de prendre en compte les analyses des sciences particulières.

Ce double postulat l'amène tout naturellement à considérer les analyses

de Benveniste sur l'appareil formel de l'énonciation et les travaux issus des réflexions de Russell et Frege sur le mode de référence des indicateurs de personne. On le voit dès la première Recherche des <u>Dialogiques</u> : c'est en effet en suivant les remarques de Benveniste sur les indicateurs de personne que Jacques va dégager le concept de personne. Voilà la justification de ce recours :

> Comme l'appareil formel de l'énonciation fait intervenir des pronoms personnels, il importe directement à notre propos. Aussi bien ces pronoms personnels sont la seule espèce de mot qui soit incontestablement soumis à la catégorie de la personne (1979, p.32).

Il faut s'arrêter à l'analyse des pronoms personnels proposés par Jacques, plus particulièrement à celle de leur comportement référentiel; c'est à la suite de cette analyse, en effet, que l'auteur sera amené, premièrement, à mettre en évidence une composante pragmatique (liée à l'acte d'interlocu-

tion) essentielle à la compréhension de toute expression référentielle des langues ordinaires, et secondement, à souligner le rôle constitutif du dialogue dans la construction du sens comme de la référence. Au total, la personne apparaîtra comme l'être qui fait acte de présence dans un acte de discours adressé à une autre personne.

Relevons les trois points essentiels :

A. Le premier concerne le pronom "je", sa signification et son mode de référence. Que signifie "je" ? "je" signifie : la personne qui énonce la présente instance de discours contenant le vocable "je". Dès lors, à qui se réfère-t-il et surtout comment réfère-t-il ? Car, s'il est évident que "je" se réfère à la personne qui est l'auteur de tel ou tel message singulier, il n'est pas vrai que "je" la désigne directement ou immédiatement. En effet, si "je" référait directement au locuteur, sur le mode des noms propres, on ne comprendrait pas pourquoi la même expression référerait tantôt à tel locuteur singulier, tantôt à tel autre. "je" ne saurait être le nom de tel locuteur singulier, de tel individu dans le monde. Et pourtant, à chaque fois que "je" est prononcé, il désigne infailliblement l'auteur du message; "je" désigne donc bien l'auteur du message, mais de façon médiate.

Jacques distingue deux moments au processus de référence de l'expression référentielle "je" : le moment auto-référentiel (a) et le moment rétroréférentiel (b).

a) "je" se réfère d'abord à l'instance de discours où il a une occurrence, suivant l'instruction de la signification conventionnelle de cette forme dans la langue; "je" se réfère au message, à la présente instance de discours. En effet, pour interpréter cette expression il faut faire nécessairement mention de l'événement unique et pratique de parole.

b) "je", après avoir renvoyé au message, à l'événement singulier qu'est tel ou tel acte de discours, renvoie au locuteur, mais via et au sein même de cette instance de discours. C'est par rapport à l'acte de parole

Dialogiques

unique que "je" désigne tel individu en position de locuteur.

Jacques voit dans le pronom personnel "je", signe lexical de la langue, une condition formelle de l'émergence de la subjectivité : chaque personne, en "assumant" l'indicateur de personne à disposition dans la langue, se désigne infailliblement comme personne singulière, émergeant dans et par un acte de discours.

B. Dans le même temps que telle ou telle personne se déclare comme personne singulière par et dans l'acte de discours, elle s'approprie le système des signes et convertit le langage en "énoncés discrets", fait tourner autour de ce repère qu'est l'acte de discours les signes lexicaux ordinaires. Sans les indicateurs de personne, on ne voit pas comment la communicabilité serait possible :

Amendital an above work device there can a reserve of each advances one-

Qu'on suppose <u>per absurdum</u> un seul statut sémiotique pour tous les signes de la langue, chaque locuteur disposerait d'un signe unique et distinct, fonctionnant comme un nom propre. On aurait là assurément "a very inconvenient language" qui paralyserait la communication sans installer pour autant la subjectivité dans le discours (1979, p.37).

C. En demeurer là, c'est autoriser une version linguistique du cartésianisme; l'analyse du registre pronominal s'est faite aux dépens de "tu". La corrélation "je" et "tu" dans la langue se doit d'être majorée : "je" ne saurait dire "je" sans désigner "tu", le locuteur n'assume pas "je" sans s'adresser à quelqu'un qui est un "tu". Ainsi, l'acte de discours singulier par lequel se désigne la "première personne" pose d'emblée l'existence et la reconnaissance de la "seconde personne" en une position précise au sein de cette même instance de discours; le processus référentiel est analogue pour la forme "je" et la forme "tu", c'est par rapport à tel acte de discours que "je" et "tu" désignent médiatement respectivement le locuteur et l'allocutaire : il ne saurait donc exister de "première personne" sans "seconde personne", "je" n'est

pas un point fixe, un point originaire, il est l'un des pôles de la relation interlocutive. De ce fait, la subjectivité, inhérente à l'acte de discours, n'apparaît que comme moment d'une intersubjectivité plus fondamentale.

Résumons : en examinant le seul registre allocutif du langage, que Jacques qualifie de premier et indispensable, en interrogeant la structure des pronoms personnels dans la langue, leur fonction et leur mode de référence, l'auteur est amené à conclure que le pronom personnel "je" est la condition de possibilité de l'émergence du sujet, en tous les cas dans sa forme, qu'il est condition de possibilité de la communication du sens comme de la référence, mais encore qu'il appelle son corrélat "tu" : l'énonciation est de constitution essentiellement dialogique, il ne saurait dès lors exister de sens et de référence que partagés, construits effectivement dans l'espace de l'interlocution.

La personne

La langue précède l'existence de Paul, Jacques ou Jean. Dans la langue, l'auteur ajoute "dans toutes les langues", existe une catégorie de mots, les pronoms personnels, qui ont un sens conventionnel particulier : ce sens enveloppe l'emploi de ces signes; ces formes vides, prêtes à l'usage, constituent les conditions de possibilité de l'émergence de tel locuteur comme personne unique.

Nous rappelions plus haut le postulat du mouvement analytique accepté par Jacques, selon lequel l'être se dit dans le langage, dans l'exercice du langage; nous voyons ici son application, mais dans le style transcendental; il ne s'agit plus, en effet, à proprement parlé d'un postulat, puisque cette thèse est déduite d'une analytique de certaines formes de la langue : les pronoms personnels sont conditions transcendentales de possibilité de l'émergence de la personne. Mais que faut-il entendre par personne ?

Dialogiques

Revenons au processus de rétro-référence qui, selon Jacques, peut être formulé de deux façons; selon l'ordre des concepts :

Le message, en renvoyant réflexivement à lui-même, par

de l'émission (1979, p.114) ou selon un ordre "soulignant le *rôle actif* du locuteur" :

...le parlant, en tant qu'il produit son énonciation, renvoie par retour à lui-même, en énonçant sa qualité d'auteur de l'acte de dire par un indice spécifique (1979, p.114).

L'auteur préfère la seconde formulation, car elle donne toute son importance à la mise en emploi de la langue, à l'acte même du locuteur qui "se pose" comme sujet :

Le propre des pronoms personnels n'est pas seulement qu'ils constituent un fait de pleine généralité, mais qu'ils portent, à titre de présupposition *extra-linguistique*, la marque d'un acte des sujets parlants au sens de l'allemand <u>Handlung</u>. Si l'appareil formel de l'énonciation est condition de possibilité, inversement l'énonciation n'est possible que dans la mesure où chaque locuteur *se pose* comme sujet. L'énonciation est l'acte même de produire un énoncé (le texte d'un énoncé) en tant que le locuteur mobilise le langage à son profit : il faut bien que cet acte soit le fait des interlocuteurs (1979, p.53). Ailleurs encore :

La subjectivité n'est pas créée par le langage comme une sorte d'artefact. Sans doute que la position de <u>je</u> et son expression "je" sont-elles simultanées, ainsi que le spectacle du monde et sa monstration par le pronom "ceci". Mais qui dirait que c'est le démonstratif qui fonde le monde en sa réalité qui est celle de l'être ? Pour que les signes vides "je", "ceci", disponibles dans la langue, soient remplis et prennent une valeur sémantique dans l'instance de discours, il faut faire la présupposition d'une réalité extra-linguistique : le monde qui se

the state of the state of the state of the state of the

Dialogiques

Prod'hom

montre, le sujet parlant qui se pose (1979, p.116).

Cette compétence du sujet parlant de disposer de la forme vide "je" définit le concept de personne, elle est la capacité de dire "je" et ainsi de référer médiatement à soi comme personne. Mais attention! Toute personne se définit par cette compétence de faire acte de présence en disant "je", mais tout "organisme" disposant de cette forme n'est pas une personne. S'il est nécessaire de dire "je" pour accéder au statut de personne, cette condition n'est toutefois pas suffisante.

En effet, comme nous l'avons vu dans l'analytique de l'appareil formel de l'énonciation, celui qui dit "je" dans un énoncé discret implante <u>ipso</u> <u>facto</u> l'autre en face de lui; on a vu que c'était le même acte qui désignait médiatement en son sein locuteur et allocutaire en des positions précises, que la dyade était première. Or ce "tu" auquel "je" s'adresse n'est rien d'autre qu'un "je" virtuel et réciproquement le "je" un "tu" virtuel. La personne se définit par cette seconde caractéristique, être un "tu" auquel "je" s'adresse. Cette double compétence définit ce que Jacques appelle le "statut de personne", il trouve son actualisation dans l'interlocution <u>hic et nunc</u>.

Il faut évidemment insister sur ce qui se joue là : si "je" se désigne dans le même temps que "tu", on ne pourra privilégier l'un ou l'autre; ce qui se révèle primitif n'est pas l'un des pôles de la relation interlocutive, mais la relation elle-même; tout énoncé est dialogique dans son essence, la personne est le résultat d'une relation.

there are the production (the production of the second states)

Ces deux caractéristiques compétentielles, pouvoir être en position de locuteur et d'allocutaire dans le "théâtre" interlocutif, suffit pour définir le statut de personne, mais la personne n'est pas en tous les instants en situation interlocutive; on peut en parler sur le registre délocutif, la personne est en effet aussi celle dont on parle, qu'on décrit par tel ou tel prédicat et à laquelle on attribue un nom propre; elle est un "il", objet de l'interlocution, mais dont on sait qu'elle peut intervenir à tout moment dans le réseau de l'interlocution : partenaire potentiel, elle n'est tout simplement pas présente. Nom propre et prédicats définissent le "statut personnel" de la personne.

La personne est donc cette "capacité transinstancielle" : pouvoir être la personne qui se désigne dans l'allocution, la personne qui est désignée comme allocutaire par le locuteur et la personne dont on parle sur le registre délocutif. L'enfant ou le psychotique, incapables d'occuper ces trois positions distinctes, ne sont pas en ce sens des personnes. Jacques fait remarquer

d'autre part que cette triple compétence n'est pas donnée d'entrée : l'enfant est d'abord "délocuté" avant d'être interpellé, il est interpellé avant d'interpeller; il est un "il" avant d'être un "tu", un "tu" avant d'être un "je"; triple naissance par laquelle le petit homme accède au statut de grande personne.

Cette triple naissance supposée acquise, demeure une question : quelle est la motivation de l'acte de discours, de l'acte de parole adressé ? Jacques répond énigmatiquement :

Encore faut-il que j'actualise ce savoir compétentiel, cette disposition : que je fasse acte de présence personnelle en me donnant à reconnaître dans l'exercice de la fonction de communication. Ici et non ailleurs se situe le moment éthique. Car savoir n'est pas vouloir, ni n'aide à vouloir. Il arrive qu'on ne veuille pas tout ce que l'on peut, encore que le vouloir soit au pouvoir de tous. Il y a des passages à l'acte qui terrifient. Par conséquent, exercer ou ne pas exercer cette compétence, c'est la question. En réponds-tu ? Nul ne peut te remplacer dans cette "responsabilité" constitutive de ton être (de ton acte) de personne [...] Maintenant, d'où est-ce que je tiens ce pouvoir ? [...] Comme tout savoir compétentiel, il n'en est pas à propre-

ment parler d'apprentissage. On touche à l'essence de l'humain. Pour le décrire (au lieu de l'expliquer), disons que cet accueil est gracieux [...] il suffit de la demander pour la recevoir. Comme la grâce (1982, pp.262-263).

L'interrogation transcendentale s'interrompt en ce point. On a touché le fond : la grâce est sans condition. Remontons et interrogeons-nous sur les instances énonciatives. Supposons que Pierre et Paul ont accueilli cette compétence, ils se sont interpellés. Que font-ils ? Ils s'entretiennent. Il ne faut pas, avertit l'auteur, séparer l'interpellation, en droit et en fait première, de "notre commune référence au monde, ainsi que de notre travail du sens [...] La catégorie dialogique, privée de toute médiation, se perdrait dans l'indéfini d'une relation en miroir".

La personne fait acte de présence dans l'acte de discours adressé, par lequel elle décrit des états de choses, partant sa relation à ces états de choses; elle se donne à connaître à l'autre dans ce qu'elle dit, ce qu'elle espère ou craint, ce qu'elle croit ou sait. Si l'on prend en compte les conditions pragmatiques de toute énonciation et son dialogisme constitutif, comment peut-on concevoir l'auteur du dire, le sujet de l'énonciation ? Si tel ou tel individu est bien en position de locuteur, peut-on toutefois avancer qu'il est l'auteur singulier du dire ?

Le sujet de l'énonciation

Dans un article de 1981, intitulé "Le schéma jakobsonien de la communication est-il devenu un obstacle à la communication", Jacques critique le modèle standard de la communication entretenu conjointement par les ingénieurs des télécommunications et les linguistes : transmission d'informations d'un point source à un point cible par l'intermédiaire d'un code commun. L'auteur n'a pas de peine à montrer qu'un tel modèle ignore "le caractère intersubjectif de la communication, <u>a fortiori</u> celui de dialogue". Il nomme "classique" toute "théorie de la communication [...] marquée par le divorce impitoyable entre un émetteur et un récepteur dont les

Dialogiques

rôles sont foncièrement dissymétriques", divorce "soutenu" par les trois présupposés suivants : mono-directionnalité du processus communicatif, protagonistes conçus comme simples agents techniques, stabilité des valeurs du code.

A ces présupposés, l'auteur oppose ceux-ci : attendu que toute énonciation est d'essence dialogique, tout message appartient aussi à l'initiative sémantique du récepteur; les protagonistes ne font pas qu'encoder des pensées et les décoder, mais collaborent activement à la fixation de l'information et à sa communication; enfin, dans les situations moyennes de communication, le code commun n'est pas à l'initiale du processus, mais à son issue : le processus de communication actualise et stabilise la partie commune des codes des des protagonistes.

1811 349866 Fb 1

Il faut donc donner du processus de communication une caractérisation pragmatique et dialogique : pragmatique puisque la communication est une interaction verbale effective, dialogique puisque les énonciateurs sont les pôles de cette relation, sans privilège de l'un sur l'autre; les énonciateurs sont des co-énonciateurs. En effet, si le locuteur a quelque privilège à dire le premier mot, l'allocutaire détermine la forme linguistique adoptée par le locuteur; c'est lui qui en dernier ressort définit l'acceptabilité de l'énoncé.

Qui donc est l'auteur de tel ou tel énoncé, qui est le sujet de l'énonciation ? Ni "je", ni "tu", ou plutôt l'un et l'autre, un "nous". L'énonciation, écrit Jacques, est "désemparée", suspendue entre ses deux sources, jusqu'au moment où ce bivocalisme se réduit, les codes s'accordent, où "je" et "tu" deviennent un "nous", un "nous" se levant en même temps qu'un monde commun. Pas de monde commun sans communauté, pas de communauté sans interlocution et mise en commun active d'un monde, d'un inter-monde, une coréférence. Dès lors, "je" désigne bien celui qui parle, mais ne désigne pas celui qui dit. Le sujet de l'énonciation ne saurait être tel locuteur.

Quant aux unités lexicales, on ne peut les considérer indépendamment de la situation interlocutive et hors du processus actif de communication; le sens des mots comme leur référence ne sauraient être correctement analysés sans la prise en compte de la plurivocité constitutive de l'énonciation, la transaction effective sur et par le mot.

A la métaphore du transport et de la transmission, Jacques oppose la métaphore du feuilletage :

> Métaphoriquement : tout se passe comme si en chaque énonciation on entendait <u>deux</u> voix. Imaginons que deux répliques d'un dialogue se superposent au lieu de se succéder chez deux locuteurs différents, se confondant en un seul énoncé d'un seul locuteur. Cet énoncé prendrait en quelque sorte un caractère bi-vocal. Or c'est exactement ce qui se passe en toute phrase réellement échangée, en acquérant ce caractère bivocal, l'énoncé prend valeur interlocutive, d'usage (1982a, p.175).

Epilogue

Si le <u>dictum</u> ne peut être considéré sans la prise en compte des conditions dialogico-pragmatiques de l'énonciation, il serait non-sens de se contenter d'analyser, comme Russell, la valeur référentielle en elle-même de telle ou telle expression référentielle; il s'agit plutôt de se demander comment telle ou telle expression référentielle a été constituée au sein de l'interlocution; à ce dessein, rétablir le lieu, le temps et le locuteur qui constituent les conditions pragmatiques de toute énonciation, et "honorer" le dialogisme essentiel de cette dernière.

Il s'en suit que l'expression célèbre "le roi de France est sage" doit être réécrite : "je te déclare, à toi, ici et maintenant, que le roi de France est sage". Si d'autre part, comme il faut le convenir, toute énonciation est sur le trajet d'autres énonciations qui la précèdent et la suivent, l'analyste ne doit plus considérer l'énoncé comme unité indépendante et réfléchir la valeur référentielle hors contexte. Prenons l'exemple précédent

Dialogiques

pour montrer qu'il n'existe pas de valeur référentielle intrinsèque d'un énoncé : s'il tient lieu de réponse à une question posée par le tel ou tel en 1714, du type "Quelle est la qualité de l'actuel roi de France ?", il peut être traité comme une description définie à référence singulière. Mais s'il succède à une question du type "Quelle est la qualité des rois de France, en général ?", on ne peut le considérer comme une expression référentielle visant un et un seul individu.

Jacques distingue deux types de conditions à la construction du sens comme de la référence que l'analyste doit expliciter : les conditions *pragmatiques* qui concernent les circonstances d'usage des expressions et les conditions *dialogiques* qui concernent les énonciations déjà faites, les croyances et les présupposés des personnes en situation interlocutive, bref, ce que Jacques appelle "le contexte élargi de l'énonciation". La maîtrise de ces deux dimensions appartient, selon l'auteur, à la compétence pragmatique de chaque personne :

Au concept de compétence linguistique, il faut pour le moins ajouter celui de compétence communicative. Pour plusieurs raisons. D'abord la performance de la parole est autant le produit de règles que la langue elle-même. Ces règles sont pour partie culturelles et sociales, en quoi elles relèvent de la sociolinguistique; pour partie universelles, en quoi elles relèvent de la pragmatique au sens propre où le mot concerne la communicabilité en général. Bref, il y a une compétence à la performance en général (1982, p.262).

Jacques soutient que la logique du dialogue (et toute énonciation est dialogique dans ses conditions formelles, nous l'avons vu) peut être décrite par le recours à différentes théories "récentes mais disjointes". Il se propose, dans ses Recherches spécifiquement logiques et sur le cas simple du dialogue référentiel, de construire un modèle recourant et intégrant, à la fois la théorie sémantique des mondes possibles, celle des actes de langage et la théorie des jeux de stratégie appliquée à l'argumentation.

L'affaire est technique, elle mériterait un autre exposé. Toutefois l'enjeu philosophique est évident : montrer sur un cas simple la corrélation du registre allocutif et du registre délocutif, montrer encore comment les personnes se donnent à connaître dans leurs croyances, elles-mêmes issues d'autres interactions, comment celles-ci sont confrontées et modifiées par celles de l'allocutaire, montrer enfin comment les interlocuteurs constituent dans l'interlocution une référence commune, une co-référence.

Pour conclure, une remarque générale sur l'entreprise de Jacques. Son approche de la personne, du sens comme de la référence, on aura pu le remarquer, est résolument et radicalement pragmatique. Il ne suffit pas de convoquer le contexte lorsque tel ou tel énoncé ne se laisse pas univoquement analyser, lorsqu'il est ambigu. Il faut, au contraire, faire appel dès le début de l'analyse au contexte pragmatique (large et étroit). Même des expressions apparemment univoquement analysables se révèlent des expressions complexes dont les conditions de vérité ne sauraient être déterminées hors du contexte de l'interlocution. De fait, pour Jacques, il n'y a pas d'équivocité ou d'univocité, il y a plutôt des énoncés indéterminés ou déterminés; l'interlocution est ce lieu où l'indétermination des énoncés est levée par confrontation dialogique des mondes possibles enveloppés par l'univers de croyances de chaque interlocuteur et par construction de ses conditions de vérité (d'un contexte pertinent).

Dès lors, quelle conception peut-on se faire du sujet ? Il est cette personne qui a été définie plus haut par une compétence transinstancielle, dont l'identité formelle se joue dans l'acte de discours adressé (rétroréférence) et dont le contenu se révèle aussi instable que le sens et la référence sur lesquels elle s'entretient avec autrui. Car la personne, chaque fois qu'elle entre dans l'espace de l'interlocution, remet en chantier son univers de croyances; le contenu de son identité se fait en étant jouée et risquée dans la communication avec l'autre.

and the provincial and the provincial of the terretory of the terretory

Certes le sujet peut demeurer dans son giron, sa famille ou le groupe dont

Dialogiques

il tient son existence, il peut demeurer dans le convenu. Mais que survienne un étranger et son univers de croyances, le sujet acceptera-t-il d'être une personne et de communiquer pour construire un monde commun ou excommuniera-t-il l'étranger ? Acceptera-t-il que le sujet de l'énonciation ne se lève que demain ?

© Jean Prod'hom 1987

Parts Presses On Persitatives de Prenag Phylosophie ablours, 1974, Parist America Universitatives de France Sup la sujot de l'éconcistion el l'éculvoque et le gluerivoque, . Preset Inversitative de France, n'é, L'espice logique de l'intériocution. 1900, Sulletio de la Service transition de Shiternette, Parte: America Coliman 24, 14 Lillar Annesse Brivers Larres de L'Ile. marganet